

03.02.2015 - 11:44 Uhr

Décision de la BNS : se concentrer sur le marché du travail

Bern (ots) -

En séance aujourd'hui, le Comité de Travail.Suisse a procédé à l'évaluation de la situation après l'abandon du cours plancher du franc. Il en ressort que des défis majeurs attendent les entreprises et les travailleurs et travailleuses en Suisse. Travail.Suisse rejette catégoriquement des baisses générales de salaire ou d'impôt. Les questions portant sur les salaires et les horaires de travail doivent être réglées entre partenaires sociaux et, tout au plus, dans un cas donné justifié. Une discussion plus étendue suppose cependant que la politique de l'emploi appliquée par les entreprises ne peut être celle menée ces dernières années.

En décidant d'abolir immédiatement le cours plancher, la Banque nationale suisse BNS a déclenché un séisme de moyenne amplitude qui touche les marchés financiers globaux. Il est évident que cette décision va également influencer sur le développement économique en Suisse.

Rester calme - pas de précipitation

Actuellement, on ne peut dire ce qui va arriver ces prochaines semaines, voire ces prochains mois. Suivant le sens vers lequel le cours du franc s'oriente, les conséquences pour la Suisse ne sont pas les mêmes. Au vu de la situation, il serait erroné de prendre des décisions. Travail.Suisse rejette catégoriquement toute décision hâtive que peuvent prendre en particulier les milieux économiques ou certaines branches, essayant manifestement de profiter de ces moments d'insécurité pour imposer leurs propres intérêts. Des modifications précipitées dans les Conventions collectives de travail ne sont, en particulier, pas indiquées pour résoudre des problèmes provoqués par des variations de change de monnaie.

Se concentrer sur le marché du travail - les entreprises sont sollicitées

Pour le Comité de Travail.Suisse, les conséquences sur le marché du travail sont au centre des préoccupations. Les idées les plus débridées, allant de la suppression de la saisie des heures de travail à des baisses de salaires ou à des salaires payés en euros, en passant par des augmentations du temps de travail, ont déjà été mises en avant. Ici aussi, il est évident que ni des décisions hâtives ni des solutions générales entrent en ligne de compte. Par contre, dans un esprit de partenariat social, il est toujours possible, dans des cas précis et pour des entreprises en difficulté avérée, de négocier des mesures appropriées. "Mais, en contrepartie, le maintien des emplois - où cela est possible - doit toujours être une priorité et il s'agit de faire en sorte que, en cas de fluctuations et de départs à la retraite, un nombre accru de travailleurs et travailleuses habitant en Suisse soit engagé. Car la politique de l'emploi appliquée par les entreprises va aussi avoir une grande influence sur l'évolution du chômage en Suisse", explique Gabriel Fischer, responsable de la politique économique chez Travail.Suisse. En aucun cas, on ne peut désormais continuer de mener la politique de l'emploi qui a caractérisé ces dernières années - au cours desquelles une forte croissance du nombre d'emplois en Suisse n'a pas induit une baisse du nombre de personnes sans emploi.

Contact:

Gabriel Fischer, responsable Politique économique Travail.Suisse,
portable: 076 412 30 53

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100020454/100768048> abgerufen werden.